

Dans cet esprit d'unité et de force, nous avons pris des mesures pour accroître la participation canadienne dans l'industrie pétrolière du pays. Nous avons annoncé une politique de propriété canadienne en ce qui concerne l'investissement étranger dans l'industrie de la publication. Nous avons pris nos propres décisions sur des questions de politique étrangère controversées, telles que le Nicaragua et l'Afrique du Sud. Nous avons adopté la *Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères* pour faire pièce à des revendications inacceptables de juridiction par des gouvernements ou des tribunaux étrangers cherchant à étendre leur mandat au Canada. Nous avons arraisonné des chalutiers étrangers braconnant dans nos zones de pêche. Nous avons pris d'importantes mesures pour améliorer les défenses du Canada, notamment en renforçant les effectifs canadiens en Europe et en mettant en place un nouveau Système d'alerte du Nord pour protéger la souveraineté canadienne sur notre espace aérien septentrional. Et nous avons rebâti nos relations avec des amis et alliés traditionnels, qui se sont réjouis de notre unité et de notre force renouvelées ainsi que de la confiance que produisent l'une et l'autre.

En politique intérieure, en politique étrangère et dans sa politique de défense, ce gouvernement a donné à la souveraineté canadienne un souffle nouveau et une maturité nouvelle. Mais il reste encore beaucoup à faire. La traversée du *Polar Sea* a démontré que le Canada, par le passé, n'avait pas développé les moyens d'assurer notre souveraineté à travers le temps. Au cours de cette traversée, la revendication juridique du Canada fut entièrement protégée, mais lorsque nous avons cherché des moyens tangibles d'exercer notre souveraineté, nous avons constaté à quel point nous étions désarmés. Nous avons obtenu des États-Unis l'assurance formelle et explicite que la traversée du *Polar Sea* ne porterait pas préjudice à la position juridique du Canada. C'est là une assurance que le gouvernement de l'époque, en 1969, n'avait pas reçue lors de la traversée du *Manhattan* et des deux brise-glaces de la Garde côtière des États-Unis. À l'avenir, des arrangements sans préjudice ne suffiront pas.

La traversée du *Polar Sea* a laissé intactes les eaux de l'Arctique canadien, tout comme elle a laissé intacte la souveraineté du Canada sur l'Arctique. Elle est chose du passé, et il nous faut maintenant tourner notre attention vers ce qui nous attend.

Bon nombre de pays, dont les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne, se préparent activement à la navigation commerciale dans les eaux arctiques. La science et la technologie relatives aux glaces et la conception des navires-citernes avancent à grands pas. Plusieurs grandes firmes japonaises cherchent déjà à s'approprier le marché des navires-citernes brise-glaces lorsque seront exploités le pétrole et le gaz des régions polaires. Les sous-marins soviétiques sont actuellement déployés sous le pack arctique et la Marine américaine a conclu de son côté qu'il lui fallait acquérir une expérience opérationnelle de la région arctique pour faire pièce aux nouveaux déploiements soviétiques.

Les incidences de cette situation pour le Canada sont claires. En tant que pays occidental ayant de loin la plus longue façade sur l'Arctique, nous devons renforcer diverses opérations en mer qui influent sur notre capacité d'exercer un contrôle effectif sur le passage du Nord-Ouest et sur nos autres eaux arctiques.

À cette fin, je désire faire part à la Chambre de la politique de ce gouvernement relativement à la souveraineté du Canada dans les eaux arctiques et faire un certain nombre d'annonces sur les moyens que nous entendons prendre pour concrétiser cette politique.

Le Canada est une nation arctique. La communauté internationale a depuis longtemps reconnu que le continent et les îles de l'Arctique sont une partie du Canada parmi d'autres. Mais l'Arctique ne fait pas seulement partie du Canada. Il fait partie de la grandeur du Canada.

Ce gouvernement a pour politique de préserver cette grandeur dans toute sa plénitude.